

**VILLE DE GRIGNY  
CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

**Extrait du registre des délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale  
Séance du 5 mars 2024**

<b>Date de convocation</b> 12/02/24	<b>Président: M. Xavier ODO</b>
<b>Nombre de membres :</b> ▶ en exercice: 13 ▶ présents : 10 ▶ suffrages exprimés :12	<b>Responsable du CCAS : Mme Sophie BORDAT</b> <b>Secrétaire : Maud BENENATI, Responsable Ambition Humaine et Solidaire.</b> <b>Présents :</b> Mme Isabelle GAUTELIER - M. Guillaume MOULIN - Mme Najoua AYACHE - Mme Marie Claude MASSON - Mme Pia BOIZET - Mme Danielle MECHIN - Mme Martine NAZARET - Mme Dominique GERBES - M. Michel ANDRE - Mme Sandra YOUSSEF <b>Procurations:</b> M. Xavier ODO à Mme Isabelle GAUTELIER Mme Irène DARRE à Mme Najoua AYACHE  <b>Excusé(e)s :</b> Mme Arlette PAGO

**OBJET : Séjour séniors ANCV 2024**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Grigny propose aux retraités de plus de 60 ans, ou 55 ans lorsqu'ils sont en situation de handicap, ainsi qu'aux aidants familiaux, en collaboration avec l'ANCV, un séjour organisé par l'organisme Miléade.

Il se déroulera du 1er au 8 juin 2024 au village club "La Gaillarde" aux Issambres (83380)

Les participants s'acquitteront comme suit :

- Tarif séjour par personne pour 7 nuits : 461€ plein tarif et 259€ avec l'aide ANCV
- Taxe de séjour : 8.05€/pers./séjour
- Supplément chambre individuelle : 84€/pers./séjour
- Assurance annulation facultative : 3% du prix total du séjour

Auprès du régisseur du CCAS à leur gré, en un ou plusieurs versements, le solde devant être réglé avant la fin du séjour.

Les sommes ainsi encaissées seront versées au compte 706.

Les participants ayant souscrit l'assurance annulation, seront remboursés des sommes versées en cas de maladie ou d'hospitalisation sur présentation d'un certificat médical ou d'un bulletin d'hospitalisation.

Après avoir entendu le rapporteur et délibéré,

**Le conseil d'administration du CCAS,**  
**Approuve** les termes de ce séjour.

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 12 voix pour.

Xavier ODO,  
Maire,  
Président du CCAS.